Image not found or type unknown

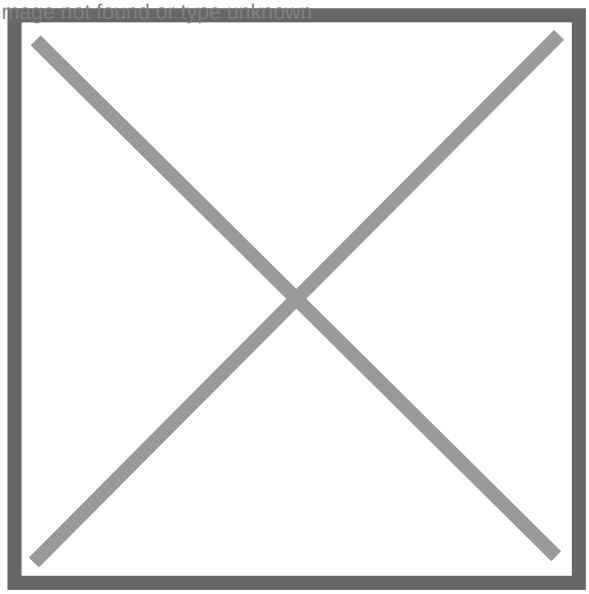

Versement au Fond de garantie pour une personne qui est décéder

Par **doudou29**, le **17/01/2017** à **15:14**

Bonjour,

j'ai eu des problèmes avec mon voisin cela c'est plutot mal fini (bagarre...) je dois donc lui verser un dédommagement via le fond de garantie.. mon voisin vient de décéder. est ce que je dois toujours verser ce dédommagement ou je ne dois plus rien ?

cordialement.

Par **chaber**, le **17/01/2017** à **15:36**

bonjour

si votre voisin a été indemnisé par le fonds de garantie vous remboursez à cet organisme qui est subrogé dans les droits.

Ce n'est pas parce qu'il est décédé que votre dette envers le fonds de garantie est éteinte

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés